

« La négociation reste possible »

Le Progres 23/8/90

« L'escalade est assez bien maîtrisée », estime Ghassan Salamé, directeur de recherche au CNRS (1), qui, prenant le contre-pied de la majorité des observateurs, parie sur une issue négociée

► **Sommes-nous dans « une logique de guerre » comme l'a dit mardi le président de la République ?** En faisant de certains ressortissants étrangers des « boucliers » contre une attaque américaine, l'Irak a fait un pas supplémentaire vers la guerre. Mais la seconde partie de l'intervention du président laisse la porte ouverte à la négociation. Or les négociations continuent. Aucun des deux camps n'a effectué toutes les actions belliqueuses auxquelles il pourrait avoir recours : des bateaux continuent de décharger à Akaba, l'Irak n'a pas transformé tous les étrangers en boucliers... La gradation dans l'escalade me paraît jusqu'ici assez bien maîtrisée.

► **Cette « logique de guerre » ne conduirait pas forcément à la guerre ?**

Quand un déploiement militaire a pour véritable objectif la dissuasion, il doit faire comme si l'objectif était la guerre elle-même. Élever l'importance des matériels et le nombre d'hommes déployés sur le terrain, comme le font les États-Unis, ne signifie donc pas qu'on passe de la dissuasion à la guerre.

► **Une négociation est-elle encore possible ?**

Oui, d'abord parce que la confrontation n'a pas encore eu lieu. Les États-Unis, avec leurs troupes navales et aériennes, sont en position d'ouvrir les hostilités : ils ne l'ont pas fait. D'autre part, l'Irak n'a aucun intérêt à ouvrir les hostilités : son intérêt est, une fois le Koweït envahi, de faire durer les choses, de calmer le jeu sans remettre en cause sa présence au Koweït. Le statu quo lui est favorable.

► **Comment pourraient s'engager ces négociations ?**

L'Irak a décidé, au début de cette semaine, de confier une éventuelle médiation à Moscou, comme le montrent plusieurs éléments : les Américains n'ont pas demandé de passer de l'embargo au blocus, auquel s'opposent les Soviétiques ; un émissaire soviétique, Mikhaïl Sitenko, était hier à Bagdad ; l'URSS a envoyé un attaché militaire très politique à Bagdad ; enfin et surtout, Saddoum Hammadi (vice-président de l'Irak), un homme posé, qui a longtemps dirigé la diplomatie irakienne, s'est rendu à Moscou.

► **Pourquoi l'URSS dément-elle être en position de médiateur ?**

Se poser en médiateur, c'est déjà faire une concession très importante à l'Irak. Car Moscou, jusqu'ici, a voté les résolutions des Nations unies, condamné l'annexion du Koweït... Elle ne prononcera donc le mot de « médiation » qu'après avoir obtenu des concessions suffisantes de l'Irak.

Qu'entendre par « retrait du Koweït » ?

► **Que peut-on négocier, quand les États-Unis posent comme préalable le retrait de l'Irak du Koweït, ce que refuse absolument Saddam Hussein ?**

De prime abord, cela paraît non négociable. Mais qu'entendent les Américains par « retrait du Koweït » ?

Nous vivons une époque de multiplication des États, dont la souveraineté est très limitée. Si demain, l'Irak se retire du Koweït, les dirigeants koweïtiens trembleront en permanence devant la possibilité d'une se-

conde invasion. Car un précédent aura eu lieu. Je pense donc que les Américains sont assez pragmatiques pour savoir qu'ils n'obtiendront pas le retrait du Koweït sans contreparties pour l'Irak. L'essentiel, pour les États-Unis, est que le Koweït existe formellement. Exiger plus est irréaliste — je parle de réalisme, pas de morale ou de justice.

► **Mais quel but poursuit exactement Saddam Hussein ?**

La tension entre l'Irak et le Koweït remonte au jour même du cessez-le-feu dans la guerre Irak-Iran (en août 1988). Devait s'appliquer alors la résolution 598 du Conseil de sécurité (de l'ONU), ce qui n'a pas été le cas. L'Irak s'est donc convaincu que l'Iran ne pouvait concéder une véritable défaite, en acceptant la souveraineté exclusive de l'Irak sur le Chatt el Arab ; et que la facture de la reconstruction serait très lourde, avec les pays « amis » qui essaieraient de se défilier.

L'Irak a fait monter la pression sur ces deux chapitres, territorial et financier. La réponse saoudienne a été positive. Mais les Koweïtiens n'ont pas été

aussi généreux, car ils ont cru pouvoir obtenir l'enterrement de la vieille revendication irakienne sur leur pays. L'Irak a demandé une nouvelle aide financière : on a parlé de 13 milliards de dollars, le Koweït aurait proposé la moitié ou le tiers. Et puisqu'il désespérait d'une souveraineté sur le Chatt el Arab, l'Irak a aussi fait plusieurs offres pour s'ouvrir un passage vers le Golfe : le Koweït les a refusées, en pensant que s'il donnait un doigt, l'Irak réclamerait la main, etc. Une espèce de fermeté due à sa vulnérabilité. L'Irak a alors entamé sa fuite en avant, invasion, puis annexion. Son idéal, au départ, était d'aboutir à une satellisation du Koweït, comme celle du Liban par rapport à la Syrie. Mais le Koweït n'est pas le Liban, et les enjeux pour la scène internationale sont plus importants.

Les intérêts de la France

► **Pourquoi cette réaction si rapide et massive des États-Unis ?**

La fin de la guerre froide leur permet de réagir de manière plus violente. Mais il y a aussi la question pétrolière : les contacts irako-iraniens pour faire monter les prix ont excessivement inquiété les Américains qui, depuis janvier, importent plus de la moitié de leur pétrole. Et les

Américains, depuis quelque temps, pensent qu'ils ne peuvent se contenter d'une présence navale dans le Golfe, à la source du pétrole : l'invasion du Koweït leur donne l'occasion d'une présence militaire terrestre durable dans la région.

► **On ne trouve l'intérêt de la France dans aucune de ces raisons...**

L'intérêt de la France est capital. Si le droit international, déjà largement affecté dans la région par les comportements d'Israël et de la Syrie, est encore affaibli, si l'annexion du Koweït est entérinée, cela représente un énorme danger pour la France.

D'abord par une reprise des actes de violence, que certains appellent « terroristes », encouragés par les États. Ensuite, parce que la France, comme toute l'Europe occidentale et l'URSS, et à la différence des États-Unis, est une puissance régionale : elle est à portée des missiles installés dans la région.

La France a donc un intérêt capital à ce que soit respecté le droit international dans cette région

PROPOS RECUEILLIS PAR FRANCIS BROCHET ■

(1) Auteur de « Est-Ouest-Proche-Orient » dans le dernier numéro de « Politique étrangère ».